3e Année. — N° 16. PARAIT LE SAMEDI 16 AVRIL 1887.

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance :
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

PLAISANTERIE
Réactionnaire

—

Un certain nombre de sénateurs de la droite ont déposé dernièrement une proposition de loi sur laquelle il est bon de s'arrêter un moment. Ces messieurs ne demandent rien moins que l'abrogation de la loi du 30 octobre 1886, sur l'enseignement primaire.

L'exposé de leurs motifs n'a pas plus d'une douzaine de lignes. Plus de trois mois s'étant écoulé depuis la promulgation, les signataires se déclarent résolus à user de leur mandat, dans toute son étendue « d'une « loi sur laquelle le pays ne peut plus « se prononcer avant les élections « prochaines, et qui, en attendant, « dirigée toute entière comme elle « l'est contre la foi religieuse de « l'immense majorité des familles, « condamne la nation, et pour l'en- « seignement public et pour l'ensei- « gnement privé à des sacrifices au- « dessus de ses forces ». Il n'en faut pas plus paraît-il, pour mettre à néant une loi sur laquelle l'attention du législateur s'est portée pendant près de dix ans, et qui substitue l'influence nationale aux sugestions des passions religieuses.

On se souvient sans doute du mémorable débat qui eut lieu à la tribune du sénat, et dans lequel furent établis les progrès que la loi nouvelle apportait au régime antérieur, mi-clérical et mi-universitaire, qui laissait l'enseignement pour une large mesure en l'état déplorable où l'avait mis les hommes de 1850.

L'importance de ce débat fut tel que la Chambre des députés, renonçant à présenter des amendements, vota d'urgence le texte adopté par le Sénat.

Et la nécessité de cette loi de laïcité était si bien comprise de tout le monde, qu'un orateur pouvait dire, aux applaudissements des élus de la nation, qu'il serait indispensable de la voter quand bien même elle contiendrait seulement les articles qui proclament et consacrent le retour à l'état, à la Société civile de tout ce qui touche à l'enseignement.

Mais est-il vrai que, depuis la promulgation, la loi sur l'enseignement primaire ait soulevé la répugnance de l'immense majorité des familles ? Nulle part nous n'en trouvons le moindre témoignagne. Jadis nos adversaires ont essayé, il est vrai, d'organiser un pétitionnement contre un projet qu'ils qualifiaient de « ruineux » ; mais ce pétitionnement n'a eu aucune suite, et les promoteurs l'ont eux-mêmes abondonné.

Sous l'empire de cette loi de 1886, les écoles publiques sont en pleine prospérité.

L'enseignement clérical, au contraire, de l'aveu de son coryphée M. le sénateur Chesnelong est en déficit de *deux millions !*

Et c'est le moment qu'on choisit pour nous demander de renoncer à l'œuvre de l'éducation nationale qui sera l'honneur de la République !

Il est impossible que MM. les réactionnaires aient entendu faire autre chose qu'une plaisanterie de 1er avril.

CHRONIQUE
Locale et Départementale

—o—

SISTERON

—

Casino-Théatre. — Les dernières représentations au Casino de notre ville ont définitivement posé la troupe que dirige M. Danis.

Mmes Loreinti et Antonine se sont surtout distinguées dans la *Grâce de Dieu*. Chonchon a été magnifique, Mme Danis vraiment marquise, Mr Ludovic, élégant et soigné, promet un artiste de vrai mérite. Mr Danis remplit ses rôles d'une manière admirable. C'est avec un chic tout particulier qu'il se tire des cas les plus difficiles.

Quant au père Lambert, c'est le bonhomme spirituel par excellence. Il ne dédaigne pas les roles de vieux céladon ; il fait de l'esprit en tout et partout, même lorsqu'il n'y songe pas. C'est un émule de Carré, quoi ! Et Madame Lambert ; Comédienne consommée, elle est bien . . . . . la femme de son mari.

N'oublions pas le Chevrier Pierrot M. Guercy. Il a été à la hauteur de sa tâche et assurément un des descendants des Allobroges, fût-il bien doué, n'aurait pas fait mieux que lui.

Nous nous réservons d'apprécier prochainement M. Charlot retenu jusqu'à présent dans les coulisses.

Lundi, Divorçons a été un vrai succès pour la troupe entière.

Ce soir samedi *Un Scandale au Théatre* vaudeville en 3 actes. On commencera par *Risette* ou les millions de la mansarde.

Demain dimanche, *La Servante* ou l'empoisonneuse du Val Suzon grand drame historique en 5 actes et 7 tableaux tiré d'une Cause Célèbre.

—

La petite fête scolaire, donnée la veille des vacances de Pâques à l'école laïque de garçons, a produit la meilleure impression dans toutes les familles.

M. Le Sous-Préfet, M. le Maire et M. Beinet adjoint, M. Latil conseiller général et délégué cantonal ont été pleinement satisfaits du travail des élèves.

Ils ont remarqué avec un vif plaisir que l'éducation morale marchait de pair avec l'éducation intellectuelle. Ils en ont témoigné toute leur satisfaction aux maîtres de notre école.

—

Notre musique s'est fait entendre le jour de Pâques sur le cours de l'hôpital au milieu d'un public nombreux. Les toilettes étaient de bon goût, nos dames et nos demoiselles ravissantes. Au milieu du grand air des *Huguenots*, le Père éternel se mettant de la partie, a, du haut du Molar, fait éclater les fanfares célestes. Ce concert par trop printanier n'a pas paru de bon goût aux promeneurs. Chacun s'en sauva les uns tout seuls, les autres avec..... leur parapluie.

ÉTAT-CIVIL
Du 7 Avril au 15 1887

NAISSANCES

Edmond (Frédéric). — Couton (Augusta-Fanie). — Bonnosio (Lucien-Casimir). — Martel (Marie-Louise-Joséphine).

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre M. Sigaud (Louis-Jean-Baptiste) et Mlle Daumas Léonie.

DÉCÈS

Leydet (Antoinette), âgée de 71 ans. — Bontoux (Delphine), âgée de 86 ans. — Colomp (Marie), âgée de 69 ans.

VOLONNE

Le lendemain de Pâques, les Touristes des Alpes ont fait leur première excursion. La réception la plus cordiale les attendait à Volonne.

Le train paraissait à peine en gare qu'un brillant allégro annonçait aux musiciens de Sisteron que leurs collègues de Volonne étaient là pour les recevoir.

Monsieur Laplane, Président d'honneur, s'est acquitté de ses fonctions avec une courtoisie délicate que chacun s'est plu à reconnaître.

Les rangs se forment et au son des rrrras et des flas des tambours, on se dirige vers Volonne où l'on ne tarde pas à arriver. Un air de fête règne partout : la population entière est là qui applaudit les deux musiques réunies.

La première visite est pour le premier magistrat de la localité. *Salut à la France* est prestement enlevée puis *la Marseillaise* retentit. Aux accents de l'hymne national, M. le Maire sort de l'Hôtel-de-Ville et adresse ses remerciements aux Sociétés.

Trop éloigné, nous n'avons pu saisir complètement l'allocution de M. le Maire. Nous avons cru cependant comprendre qu'il félicitait les Touristes d'avoir chanté à la Mairie l'œuvre immortelle de Rouget de l'Isle, œuvre qui avait fait le tour du monde et gagné les peuples à la Fraternité.

Au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, il convie ensuite les musiciens à un apéritif qui est accepté incontinent comme bien on pense.

Voici midi, il est temps de songer au dîner. Des invitations sont faites de toutes parts ; chaque habitant témoigne le désir d'avoir un Touriste à sa table. Les uns acceptent, le plus grand nombre refusent et protestent *du dos*. Pas mèche ! les sacs sont pleins, il faut les dégarnir.

Les groupes se forment et bientôt en plein vent, sur l'herbette, on étale les provisions. Sistéronnais et Volonnais fraternisent et le dîner est des plus gais.

Messire Gaster satisfait, on se livre à toutes sortes de jeux : Jongleurs, acrobates, équilibristes et hercules montrent leur savoir faire. D'aucuns, ne pouvant d'avantage, s'attellent à des voitures qu'ils trainent sur le boulevard.

A l'horizon, quelques points rudement noirs obligent les dîneurs à chercher un abri contre la pluie qui parait imminente.

© VILLE DE SISTERON

Le café Rolland est là, on s'y entasse.

Assaut de chant qui procure à la plupart des amateurs des bravos bien mérités. A la demande générale le maître vient enfin clôturer le concert.

M. Marneffe, au milieu d'un silence solennel, a pendant un quart d'heure, tenu son auditoire sous le charme de son violon. Les dilettanti ont été d'avis unanime que la réputation faite à ce jeune maestro, n'était assurément point volée.

Le temps menaçant moins, on se réunit au lieu qui sert de place à la ville. La musique de Volonne ouvre le feu. La bonne éxécution du morceau d'ouverture lui vaut de sincères applaudissements. On n'ignore pas que cette société est de date toute récente. Les excellents résultats auxquels elle est arrivée, font le plus grand honneur à son chef.

Les Touristes éxécutent ensuite leur programme. La *Marseillaise* joué par les deux musiques réunies termine ce petit festival aux acclamations de tous. La journée est finie et bien remplie. Avant de se quitter, on fraternise encore le verre de l'amitié en main et on part satisfait emportant de Volonne une bonne impression. Les Touristes mettront au nombre de leurs plus belles journées celle qu'ils ont passée au milieu de leurs collègues volonnais dont la politesse naturelle, rehaussée par une cordialité d'excellent aloi, ne s'est pas démentie un instant.

MANOSQUE

Lundi 11 courant, par un temps des plus beaux, je me trouvais à Manosque. A deux heures, le boulevard de la Plaine offrait un coup d'œil des plus charmants. Toute la population manosquine semblait s'être donnée rendez-vous dans ce lieu enchanteur.

En face, le verdoyant Mont-D'Or ; à gauche et à droite les plus beaux établissements de la ville. Enfin, dans une trouée, légèrement masquée par l'imprimerie du *Républicain des Alpes*, la plaine se déroulant presque à perte de vue.

Et puis, une jeunesse sémillante, un essaim de fillettes franches, gentilles, sauvages, mignonnes, éveillées et parfois même délurées ; des demoiselles gracieuses, follettes et séduisantes ; des dames élégantes aux tournures à vaste envergure,

Muscadins et Gommeux, le monocle sur l'œil, reluquaient le beau sexe. En toute franchise nous devons avouer que nous n'avons pas précisément perdu notre temps.

Voici la musique, c'est de l'ancienne dont je veux parler, celle qui n'a plus sa réputation à faire. L'exécution est parfaite. Je demande quelques renseignements à un voisin qui a l'air de s'entendre en harmonie.

C'est M. Couve, me dit-il, qui dirige ; il était digne de succéder à M. Girard. Puis, il y a comme Président, Redortier un vrai dilettante ; Basqui un piston de vieille date ; Bergier un musicien de première force ; Bousquet qui possède la clarinette de son père ; Combe, un ancien trombone solo de je ne sais plus quel régiment ; etc., etc.

Ah ! dis-je, à mon interlocuteur, vous m'en direz tant que je finirai par être convaincu. J'inscris sur mon portefeuille quelques notes dont je fais mon profit à l'instant.

La Chorale accompagnée par toute la musique fait entendre le magnifique morceau d'Erckmama-Chatrian : Dis-moi ! quel est ton pays. Cet acte de foi et d'amour envers le sol natal a profondément remué les cœurs. Patrie! n'a pas eu moins de succès.

Inutile de parler des tonnerres de bravos, des bis, etc. Le premier moment d'effervescence passé, la foule attendait soucieuse, impatiente même . . . . mais quoi ! c'était fini, Elle eût voulu, cette foule, comme cloture, un chant final de victoire, un hymne national qui malheureusement n'est pas encore trouvé et qui aurait à ses yeux relevé la France souillée par l'ennemi séculaire.

Et maintenant, braves Manosquins, merci ! pour la bonne journée que vous m'avez donnée. Et vous coquettes fillettes, demoiselles charmantes, allez toujours entendre la bonne musique, écoutez-la bien car elle élève l'âme et rapproche les cœurs.

ROZOB.

Un changement après 16 ans

Champignol (Aube), le 19 février 1887. Depuis 1871 je souffrais horriblement ; depuis que je prends vos bonnes Pilules suisses à 1 fr. 50 la boîte, je suis beaucoup mieux ; je veux continuer, et je ne doute plus de ma prochaine guérison. Je vous autorise avec plaisir à publier ma lettre. Mme Roblin Fossion. Signature légalisée.

PROCHAINEMENT

OUVERTURE

DES

VARIÉTÉS SISTERONAISES

RUE DROITE

Ancien Café du Jardin

Mr G. CHAUVIN, à l'honneur d'informer le public qu'il vient de traiter avec le propriétaire de l'ancien **Café du Jardin.** Cet établissement restera fermé pendant le temps nécessaire pour effectuer les réparations qui doivent le transformer, l'agrandir et en faire un **Concert d'été de 1er ordre,** réunissant le luxe et le confortable.

HISTOIRE DE SISTERON

D'après M. Edouard de LAPLANE

—o—

Trois inscriptions latines retrouvées dans nos registre de l'époque, et rédigées par le médecin Boniface Passard' résument les évènement principaux qui marquèrent le cours de l'année 1638-1639.

La première rappelle en termes pompeux la naissance de Louis XIV.

La seconde est relative au projet d'établissement de la Sénéchaussée.

La créaion de ce nouveau ressort judiciaire ne fut réalisée que deux années plus tard, grâce au concours énergique du sieur Costagny lequel se fit d'ailleurs nommer Lieutenant Général.

La troisième inscription consacre le souvenir de la détention dans le Château de Sisteron de Jean Casimir de Pologne.

Le prince Casimir, frère du roi de Pologne, se disposait à passer en Espagne pour y prendre du service contre la France, lorsque ayant relaché sur les côtes de Provence il fut arrêté, conduit à Salon et transféré neuf mois après dans le château de Sisteron. Notre inscription affirme que le prince fut pris sous des habits de paysans, au moment où il levait le plan des forteresses de la Côte.

Ce fut le 13 février 1639 que le prince Casimir de Pologne fut transféré à Sisteron. A la nouvelle de cet ordre de transport, le conseil adressa au gouverneur de Provence la prière de ne pas donner suite à ce projet, attendu l'extrême misère de la ville et l'impossibilité de trouver aucun meubles, aucune tapisserie pour l'appartement du prisonnier. Toute réclamation fut inutile. La ville dut payer chaque jour deux cent livres à la compagnie des chevaux légers du sieur de Valavoire, envoyés à Sisteron pour y renforcer la garnison; d'autre par, Chantereine capitaine des gardes du gouverneur, exigea dix francs par jour pour chacun de ses gardes.

Le prince reçut dans sa prison de Sisteron la visite d'un envoyé du roi de Pologne. C'était le propre secretaire de ce souverain. Le prisonnier exposa en termes émus la détresse profonde et la dure captivité qu'il subissait. Comme pour lui donner rais n, Chantereine survint et rompit l'entretien, ne permettant pas qu'il se prolongea pendant le repas du prince auquel seul il avait le droit d'assister.

Une seconde entrevue fut cependant autorisée par l'inflexible capitaines des gardes. Casimir supplie l'envoyé de Pologne de presser le roi son frère afin qu'il obtint une prompte délivrance, sa santé s'altérant de jour en jour dans cette prison exposée au froid des Alpes et aux chaleurs de la Provence.

L'intervention du souverain pontife, de la république de Gênes, de celle de Venise n'arrivèrent point a fléchir le gouvernement français. Dans cette extrémité, plusieurs tentatives furent faites pour enlever le prisonnier, entr'autres, citons celle de deux nobles Génois que Chantereine fit arrêter dans un cabaret du faubourg la Baume, et qui ne durent leur salut qu'à l'intercession du Sénat de Gênes.

Naturellement le prince se ressentit de l'insuccès de ces entreprises. On le resserra plus étroitement dans sa prison jusqu'au jour où on le transféra dans le donjon de Vincennes. Quelques mois après la liberté lui était enfin rendue.

GABRIEL DURAND.

(A suivre)

De Lesseps et Guillaume

—

Quand le grand Français vit Guillaume
Ce dernier près de lui s'enquit
Du moyen qu'employait ce grand homme
Pour être toujours vert et de gaîté rempli :
Sire, je bois souvent de l'AMARA-BLANQUI

Ne prenez pas d'alcool, mais la véritable nourriture naturelle du cerveau et des nerfs : Hop-Bitters. Le Hop-Bitters n'est pas une boisson alcoolique, qu'on ne l'oublie pas. Il se recommande aux malheureux alcoolisés et absinthés à qui il fera revenir les forces, la santé et l'intelligence.

ST-JULIANS-STREET, KING-STREET, HARWICH.

7 juin 1882.

Monsieur, après avoir souffert pendant quatre ans d'une extrême débilité nerveuse et essayé toutes sortes de médecines et changements d'air sans en éprouver le moindre bien, un ami me persuada d'essayer le Hop-Bitters et je suis heureux de pouvoir dire que le résultat a été éclatant.

Dans l'intérêts d'autres personnes, je crois de mon devoir de donner le présent certificat.

Comme je me porte très bien à présent, je puis donner avec droit et confiance des informations en personnes à ceux qui voudront bien venir me voir.

Tout à vous,

Henry HALL,

M. TERCIDE OUSTRIC

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOME A L'ECOLE DENTAIRE DE FRANCE

1, *Rue Jeannin* — DIJON — *Rue Jeannin*, 1

Recevra à Digne, au mois de juillet prochain

REVUE FINANCIÈRE

—o—

Paris, 14 *Avril* 1887

Les tendances du marché sont très favorables : 3 0/0 81.20, 4 1/2 0/0 109.85.

Le Crédit Foncier est recherché à 1385. Demain aura lieu l'émission des 52. 537 obligations des chemins de fer départementaux au prix de 357.50. L'État garantit l'amortissement plus un intérêt de 4. 85 0/0.

La Société Générale est très bien tenue.

L'émission des 8.000 obligations de la Compagnie française des Moulins à vapeur d'Anvers et du Hâvre marche activement. Rappelons les conditions de la souscription.

100 francs à la répartition du 20 au 30 avril.

75 francs le 20 mai.

110 francs (dont à déduire le coupon trimestriel de 3.75 de juillet soit 106.25, du 5 au 10 juillet prochain. En tout 281.25.

Les versements seront reçus :

à Paris : à la Banque d'Escompte place Ventadour, à la Correspondance des Rentiers 4 rue de Choiseul ; au siège social de la Compagnie française des Moulins à vapeur d'Anvers et du Hâvre, rue Saint Honoré 108.

Au Hâvre : au Crédit Havrais, 79, b de Strabourg ; aux bureaux de la Compagnie des Moulins à vapeur d'Anvers et du Hâvre 39, quai d'Orléans.

On peut souscrire dès maintenant par correspondance.

L'assemblée Générale de la Foncière. Vie aura lieu le 16 mai prochain. Les résultats sont de nature à satisfaire les actionnaires et les assurés, accroissement notable du chiffre d'affaires augmentation du solde bénéficiaire, dividende supérieur à celui des années précédentes, participation élevée pour les assurés. Le succès de la Foncière vie s'explique par les garanties exceptionnelles que présente l'élévation de son capital (40 millions) et ses réserves 5 millions 1/2).

Connaissances utiles

Pour enlever les taches de vin, de fruits, etc., sur le linge, rien ne peut être comparé à l'eau de Javel, dont l'action est instantanée. Mais cet eau de javel, comme on la fabriquait il y a quelques années, avait d'assez graves défauts : 1° Sa faible richesse en principes décolorants rendait son transport trop onéreux. 2° La grande quantité d'eau qu'elle contenait gelait en hiver et faisait éclater les bouteilles. 3° Elle renfermait un grand excès de principes corrosifs qui altéraient promptement le linge. De là la répugnance des bonnes ménagères pour un produit que rien, cependant, ne peut remplacer.

Pour obvier à ces inconvénients, M. Cotelle, chimiste à Ponthierry (S.-et-M.), inventa un produit très concentré et débarrassé de tous principes corrosifs, auquel il donna le nom d'*Extrait d'eau de Javel*.

Ce produit étant 20 fois plus fort que l'eau de Javel ordinaire, peut être transporté à peu de frais à toutes distances, et il suffit d'y ajouter 20 fois son volume d'eau au moment de s'en servir. En outre, il ne gèle pas par les plus grands froids. Enfin avantage inestimable, l'Extrait d'eau de Javel est dépourvu de tous principes corrosifs, de telle sorte que l'eau de Javel faite avec l'Extrait blanchit merveilleusement le linge, mais ne le « brûle pas » comme le faisait l'ancienne eau de Javel. — Aussi la consommation de l'eau de Javel a-t-elle triplé en France depuis l'invention de l'Extrait.

Ce succès devait naturellement faire surgir de nombreuses imitations. Mais les imitateurs ont cru avoir atteint leur but en faisant de l'eau de Javel concentrée, aussi forte

© VILLE DE SISTERON

que l'Extrait Cotelle..., et ils ont négligé d'éliminer les corps nuisibles qui brûlent le linge.

Il est donc indispensable de ne pas confondre l'*Extrait Cotelle* avec l'eau de Javelle concentrée, que l'on trouve aujourd'hui sous différents noms dans le commerce, et pour cela il faut exiger la signature A. Cotelle sur l'étiquette et sur le cachet en cire rouge dont les flacons d'Extrait sont revêtus.

On trouve « l'Extrait d'eau de Javel » chez A. Cotelle, chimiste-manufacturier à Ponthierry (Seine-et-Marne), et aussi dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et de droguerie.

ETUDE

DE

Me Ernest REMUSAT

Docteur en Droit, Avoué

A SISTERON

—

VENTE

D'IMMEUBLES

Dépendant de succession vacante

—

Il sera procédé :

Le MERCREDI, QUATRE MAI MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-SEPT, a l'audiences des criées du tribunal civil de Sisteron, au palais de justice de ladite ville, à neuf heures du matin, par devant M. Girard, juge du siège à ces fins commis, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après situés sur le territoire de la commune de Vaumeilh, canton de la Motte-du-Caire, arrondissement de Sisteron Basses-Alpes.

DÉSIGNATION

DES

IMMEUBLES A VENDRE

PREMIER LOT

Propriété en nature de vague et labour, d'une contenance de vingt-sept ares environ, portée sous les numéros 1114, 1149, 1150 de la section B, confrontant du levant Roche Gaspard ; du couchant, rase ; du nord, Aguillon et du midi, hoirs Collomp Joseph, quartier des Eugéris.

Mise à prix dix francs,
ci. . . . . 10 fr.

DEUXIÈME LOT

Maison cour et jardin sis à Vaumeilh, numéros 932, 932, 933 de la section B, confrontant du levant, rue ; du couchant madame Vve Cougourdan ; du nord, Mlle Sarlin Apollonie.

Mise à prix deux cent fr.,
ci. . . . . 200 fr.

TROIXIEME LOT

Labour, vague et labour, quartier de Toufarech d'une contenance approximative de un hectare environ, numéros 1408, 1406, 1407, section A, confrontant du levant Michel Louis, du couchant rase ; du nord, chemin et midi Estornel et vallon.

Mise à prix cent francs,
ci. . . . . 100 fr.

QUATRIÈME LOT

Propriété en nature de vague, bois taillis et vague, d'une contenance de trois hectares, cinquante deux ares, soixante dix centiares numéros 51 p, 52 p, 51 p, 52 p, section B, confrontant du levant rase, du couchant Parret Ferdinant, de nord Thélène Jacques et midi, rase.

Mise à prix vingt cinq fr.,
ci. . . . . 25 fr.

CINQUIÈME LOT

Terre labourable pré et labour, d'une contenance de vingt-trois ares, soixante huit centiares, quartier des Poucellettes, numéros 666 p, 675 p, 676 p, de la section B, confrontant du levant, rase, du couchant rase ; du nord Burle Antoine, du midi, rase.

Mise à prix cinquante fr.,
ci. . . . . 50 fr.

SIXIÈME LOT

Aride et pature, au lieu dit la Coueste d'une contenance de quatre ares, soixante huit centiares, numéros 742 et 743 de la section B, confrontant du levant Paul François, du couchant ravin de Syriez, du nord Touche Auguste et du midi Amayenc Jérocyme.

Mise à prix un franc,
ci. . . . . 1 fr.

Les immeubles dont s'agit dépendent de la succession vacante du sieur Bontoux Pierre Jérome, en son vivant porpriétaire domicilié et demeurant à Vaumeilh.

La vente en a été ordonnée, suivant jugement sur requête rendu par le tribunal civil de céans le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré.

Elle est poursuivie aux requêtes, poursuites et diligences de M. Giraud Firmin, greffier près le tribunal civil séant à Sisteron y domicilié et demeurant en la qualité de curateur à la succession vacante du sieur Bontoux Pierre Jérome pernomé, ayant pour avoué Me Ernest RÉMUSAT.

Sisteron le 8 avril 1887.

L'avoué poursuivant

E. RÉMUSAT

Enregistré à Sisteron, le huit avril mil huit cent quatre-vingt-sept, folio 67, case 8. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

SORREL.

On demande des dépositaires pour le **MOKA du SÉRAIL** CAFÉ exquis garanti naturel, facilitant la digestion.
L. SAURET, à Marseille, seul importateur
Echantillons pour 12 tasses
contre 1 fr. 80 c. en timbres ou mandat poste

AVIS DU DOCTEUR

Les hommes de science, les Facultés de tous les pays ont attesté l'efficacité du quinquina comme reconstituant. Le **Beef-Lavoix**, composé de vin de Banyuls vieux, de quinquina, de viande de bœuf de première qualité, contenant des sels de chaux et de potasse, offre tous les éléments de reconstitution d'une santé ébranlée. Il combat avec un constant succès l'anémie, le lymphatisme, la scrofule, toutes les maladies de l'estomac il est indispensable aux enfants à l'âge de la croissance et du développement, aux femmes délicates, aux anémiques ; son action est des plus puissantes dans la convalescence de fièvres typhoïdes, dans la phtisie pulmonaire, dans la diarrhée atonique, le diabète, les gastrites, gastralgies. — Lisez encore cette nouvelle attestation :

M

Je fais usage de votre vin alimentaire BEEF-LAVOIX, que je trouve excellent et salutaire. Je le recommande à tous mes amis.

Agréez, etc. Nicolas de B...

Boulevard Saint-Michel, Paris.

Envoi franco contre mandat poste de 6 francs par flacon adressés à Acard pharmacien de 1re classe à Saint-Mandé près Paris.

VINS ET SPIRITUEUX

—

FABRIQUE

De Sirops, Liqueurs et Boissons gazeuses

ENREPOT DE BIÈRES

—

Maison GIRAUD

Rue Saunerie, (Sisteron B.-A.)

—

L'outillage perfectionné, dont dispose cette maison, qui vient de se créer, lui permet de livrer à ses Client des produits irréprochables, à des prix très modérés.

ANNUAIRE

ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

Des Basses-Alpes

PAR

M. FERDINAND TARTANSON

Chef de Bureau à la Préfecture des Bases-Alpes

Secrétaire-Rédacteur du Conseil général et de la Commission départemental

Prix : DEUX francs

—o—

CHOCOLAT-DAUPHIN

VANILLÉ ET DOUBLE VANILLÉ

SE VEND PARTOUT

LES

CAPSULINES BOBEAU

Au Fer et à la Quassine

Guérissent très rapidement l'Anémie, la Chlorose, les pâles couleurs, la faiblesse du sang. Elles excitent l'appétit, activent la digestion et guérissent la plupart des Maladies chroniques de l'estomac.

En vente dans toute bonne pharmacie à 2 fr. le flacon

Ou chez l'inventeur **BOBEAU**, pharmacien, à LANGEAIS (Indre-et-Loire)

QUI EXPÉDIE FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE DE 2 FR.

LOTERIE DE NICE

Gros Lot de :

500.000 FRANCS

RESTE A GAGNER

1.280.000 FR.

de LOTS en plusieurs TIRAGES

TIRAGE : 24 AVRIL

Tous les lots payables en argent à la Banque de France

Le billet **UN franc** chez les débit. de tabac, libraires, au Siège du Comité, et chez **E. STAUDE**, 119, Boul. Sébastopol, Paris.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS

Fabrique de Tours de tous systèmes, Scies mécaniques (plus de 50 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le Découpage. BOITES D'OUTILS.

TIERSOT, *r. des Gravilliers, 16, Paris*

Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885

Le TARIF-ALBUM (*250 pages et plus de 500 gravures*) est envoyé franco contre 0 fr. 65

LISEZ TOUS LES DIMANCHES

LE PANTHÉON DES COIFFEURS

ET DES PARFUMEURS ILLUSTRÉ

Qui contient des articles professionnels, des leçons de coiffure, correspondances, coiffures pour bals et soirées, vers, variétés, charades, etc., etc

—

Tirage : 50,000 exemplaires

—

Ce journal, qui est l'unique en son genre, se recommande aux coiffeurs.

—

Abonnements : Un an, 6 fr. — Rédaction : 56, rue Sainte, Marseille.

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les **dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames**, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie**. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriées** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

Demandez à **Paris**

MAISON DU

PONT-NEUF

RUE DU PONT-NEUF — PARIS

Le Nouveau Catalogue *et les* Gravures *des Vêtements pour Hommes et Enfants*

ÉTÉ 1887

Envoi Gratis et Franco

COMPLET Nouveauté 22 fr.

PANTALONS Belle fantaisie 6 fr.

COMPLET drap noir 27 fr.

COMPLET Coutil mélangé 9 fr.

COMMUNION Complet 10 fr.

Tout vêtement EXPÉDIÉ ne convenant pas L'ARGENT en est retourné *de suite* par Mandat-Poste.

ENFANTS *Costume* draperie fantaisie 5 fr.

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs.

DEMANDEZ LE CATALOGUE AU DIRECTEUR DE LA Maison du **PONT-NEUF**, PARIS

MÉNAGÈRES ÉCONOMES

ESSAYEZ & JUGEZ!

CARMALINE

VÉRITABLE TEINTURE DES MÉNAGES

PRODUITS INCOMPARABLES POUR TEINDRE SOI-MÊME EN TOUTES NUANCES SANS PRÉPARATION

MARQUE DÉPOSÉE

DÉPOT

CHEZ TOUS LES Mds DE COULEURS EPICIERS & MERCIERS

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

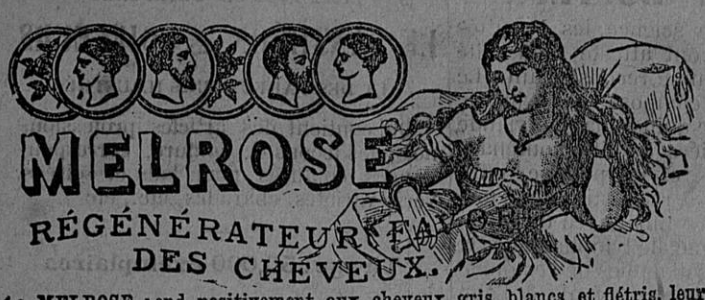

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX.

Le MELROSE rend positivement aux cheveux gris, blancs et flétris, leur couleur de première jeunesse. Se vend en flacons de deux grandeurs à des prix très modiques. Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. 92 Bd. Sébastopol, Paris.

AVIS IMPORTANT

Les personnes désireuses d'aller s'établir à Paris, soit dans le commerce, soit dans l'industrie, ne sauraient prendre trop de précautions pour échapper aux pièges sans nombre qui leur sont tendus. Elles doivent se méfier des prospectus fallacieux qui, trop souvent, hélas! cachent une gêne profonde, la ruine et la faillite gruelent impitoyablement au fond du précipice. *Le seul et unique moyen de connaître la vérité* est *d'exiger* que la maison que l'on désire acheter soit donnée à l'essai, pendant un temps suffisant pour bien juger de sa valeur. — La **Maison MASSON, 11, rue du Temple**, à Paris, possède dans ses dépendances environ **trois mille fonds à vendre**, à Paris et dans la banlieue, qu'elle tient *gratuitement* à la disposition du public. Tous ces fonds sans exception *sont donnés à l'essai*. On ne devient acquéreur qu'après *avoir exploité soi-même*, et avoir pu apprécier ce que vaut réellement l'établissement.

Grand choix de *Cafés, Vins-Liqueurs, Restaurants, Hôtels meublés, Hôtels-Vins, Spécialités de Cafés, Pharmacies, Teintureries, Confiseries, Parfumeries, Porcelaines et Cristaux, Bains, Layoirs, Tabacs, Epiceries, Fruiteries, Modes, Lingeries, Mercerie, Beurres et Œufs, Comestibles, Industries en Appartement* ou non, *Commerces de Gros, Fabriques, Usines*, etc., etc.

Ecrire à **M. MASSON**, rue du Temple, 11, à PARIS

Les Renseignements complets sont envoyés francs par le retour du courrier.

HOP BITTERS.

la meilleure, la plus pure et la moins coûteuse des Médecines, possède les propriétés curatives les plus efficaces. Composé de Houblon, Buchu, Chicorée, etc., son action est variée, parfaite et infaillible dans un grand nombre de cas, notamment dans les cas de *constipation, dyspepsie, gastralgie, fièvres bilieuse, intermittente* ou *paludéenne, névralgies, rhumatismes* et *goutte*, toutes les maladies de l'*estomac*, du *foie*, des *reins*, de la *vessie*, des *nerfs*. Il régénère le sang et donne fraîcheur, vie et forces nouvelles.

25.000 francs seront payés à quiconque pourra prouver que le **Hop Bitters** n'a pas guéri ou tout au moins soulagé, ou à quiconque prouvera qu'il contient quoi que ce soit de nuisible dans sa composition.

Se vend chez tous les Pharmaciens. — Si votre Pharmacien n'en est pas pourvu, adressez-vous à M. ACARD, *pharmacien de première classe, à St-Mandé, près Paris*, qui vous enverra de suite franco, contre mandat-poste, la quantité de flacons que vous désirerez, à raison de 5 francs par flacon.

Pour empêcher la fraude, nous recommandons de briser les bouteilles vides plutôt que de les jeter.

Manufacture des POMPES BROQUET
121, *Rue Oberkampf, PARIS*

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour le pressurage des raisins, soit pour la distillation des marcs, la Maison BROQUET met à la disposition de ses nouveaux systèmes de Pompes rotatives ou à piatons perfectionnées spécialement pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc. etc.

Elle a également en Magasins un grand approvisionnement d'Alambics-Valyn, indispensables à toutes distillations agricoles.

Demander l'envoi des PROSPECTUS ILLUSTRÉS qui sont adressés FRANCO.

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

CERTIFICATS DE VIE

A l'usage des victimes du Coup d'Etat

FACTURES POUR BUREAU DE TABACS

En vente à l'imprimerie du Journal

ALAMBIC VALYN

POUR TOUTES DISTILLATIONS, BROQUET ✻, SEUL CONCESSIONNAIRE, *121, r. Oberkampf, Paris*

KEMMERICH

6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or

L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH dont l'emploi s'est généralisé partout doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. **Le BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH**, exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* un Consommé excellent.

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS

Agent général pour la France : P. DUBOSC, PARIS

EXIGER LES CONTREFAÇONS LE VÉRITABLE NOM

CHOCOLAT-MENIER

LA

PETITE GAZETTE

est le Journal Politique Quotidien le mieux renseigné et le meilleur marché

Fils spéciaux, 2 Feuilletons

Trois francs pour 3 mois

ON S'ABONNE :

Dans tous les Bureaux de poste et 4, rue Paul-Lelong, à Paris

Horlogerie & Bijouterie

ASSORTIMENT

DE

Pendules, Réveille-Matin et Montres

EN TOUS GENRES

BIJOUX OR & ARGENT

Spécialité de Pierres de Digne

ARTICLES DE MARIAGE

—o—

E. Chauvin

RUE DROITE, SISTERON

DEMANDEZ

LA LIBERTINE

Liqueur Reconstituante et Digestive

DE

GIVAUDAN FRÈRES

A VOIRON (Isère)

Exposition Internationale de Lyon, *seule Maison ayant obtenu les trois Récompenses*, médaille d'or de 1re classe, *Pour la LIBERTINE*, couronne civique et grand diplôme d'honneur, *pour l'Ensemble des produits.*

Se trouve dans les principaux Cafés

ASSORTIMENT COMPLET

DE

VIGNES AMÉRICAINES

FRANÇAISE

ET FRANCO-AMÉRICAINES

Jacquez raciné,
Riparia raciné, Othello, petit Bouchet raciné,
Aramon raciné et autres espèces

S'adresser à **M. Adolphe JOURDAN**
pépiniériste à Forcalquier.

Pilules Purgatives

H. BOSREDON d'ORLEANS

Beaucoup de personnes ont rétabli ou conservé leur santé par l'usage de ces **Pilules dépuratives végétales**, depuis longtemps connues. Elles purgent **sans interrompre les occupations**, dissipent la **Constipation**, les maux de tête (**migraines**), les embarras de l'estomac (**étourdissements, manque d'appétit**), du foie et des intestins ; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple **laxatif**, et chassent l'excès de **bile** et des **glaires**.

Evitez les Contrefaçons

Le nom **H. BOSREDON** est gravé sur chaque Pilule.

PRIX : BOITE, 3f 50 ; 1/2 BOITE, 2 f. Cadet 691 B.

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste adressés au Dépôt général :

GIGON, Pharmacien, 25, rue Coquillière, **PARIS**

SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique.

LA BOURSE SANS RISQUES

par une combinaison nouvelle, aussi ingénieuse que sûre, qui garantit contre tous risques de perte les sommes employées, tout en permettant de profiter des bénéfices considérables que donnent ces opérations.

1750 f. de BÉNÉFICES avec 152 f.

en opérant immédiatement sur un des principaux fonds d'Etat étrangers.

700 fr. de BÉNÉFICES avec 75 fr.

par un achat immédiat d'**EGYPTIENNES UNIFIÉES**, à prime.

Les opérations sont liquidées tous les mois et les bénéfices à la disposition des clients dans les cinq jours. *La Notice explicative est adressée franco sur demande au Directeur des* ***SCIENCES ÉCONOMIQUES*** *(2e année)*, 20, Rue St-Lazare, PARIS.

Certifiée conforme — Le gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON